

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLIVAISSELLE DETARTRANT

Version: 11


Date de révision: 12/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: SOLIVAISSELLE DETARTRANT
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Detartrant
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOLIPRO Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A
11 avenue Dubonnet
F-92407 COURBEVOIE
France
Tél: +33 (0)1 46 67 58 81
Télécopie: +33 (0)1 43 33 61 87
Courriel: solipro@boltonsolitaire.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
1. 5. Formule: 190424
1. 6. N° code du produit: S470691

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Corr. cut. 1A / SGH05 - H314 *
2. 2. Éléments d'étiquetage: Contient de l'acide sulfamique
- 
- Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
2. 2. 3. Prévention: P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
2. 2. 4. Intervention: P301+P330 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
2. 2. 5. Stockage:
2. 2. 6. Elimination:
2. 3. Information(s) complémentaire(s):
2. 4. Autres dangers: La solution dans l'eau est un acide fort, qui réagit violemment avec les bases et qui est corrosive.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLIVAISSELLE DETARTRANT

Version: 11

Date de révision: 12/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

- acide sulfamidique; acide amidosulfurique; acide sulfamique
- N° Id: 016-026-00-0 - N° CE: 226-218-8 - N° CAS: 5329-14-6
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488633-28
- Conc. (% pds) : 5 < C <= 10
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 - H319
- Tox. aq. chron. 3 - H412

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- 4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
- 4. 1. 2. Inhalation: Placer le sujet dans une zone aérée.
- 4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés.
Bien rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin.
- 4. 1. 4. Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
- 4. 2. 1. Inhalation: Non déterminée.
- 4. 2. 2. Contact avec la peau: Provoque de graves brûlures.
- 4. 2. 3. Contact avec les yeux: Provoque de grave lésions des yeux
- 4. 2. 4. Ingestion: graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation
- 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Avis aux médecins

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5. 1. Moyens d'extinction: En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.
- 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
- 5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
- 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
- 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.
Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau.
- 6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7. 1. Manipulation:
 - 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation
Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLIVAISSELLE DETARTRANT

Version: 11

Date de révision: 12/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Ne pas mélanger ce produit avec de l'eau de javel
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé.
Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver à l'abri du gel.
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: HYPOCHLORITE DE SODIUM
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 2. 5. Matériaux d'emballage non adaptés: Eviter les emballages métalliques non protégés.
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Utilisation professionnelle

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

Composant: acide sulfamidique No.-CAS 5329-14-6

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation: 70,5 mg/m³

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau: 10 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Population générale, Effets systémiques à long terme, Inhalation: 17,4 mg/m³

DNEL

Population générale, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau: 5 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Population générale, Effets systémiques à long terme, Ingestion: 5 mg/kg p.c. /jour

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Protection respiratoire conforme à EN 141.

8. 2. 2. Protection des mains:

Gants de protection conformes à EN 374. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

Porter un équipement de protection individuel.

8. 2. 4. Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

8. 3. Mesure(s) d'hygiène:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.
Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLIVAISSILLE DETARTRANT

Version: 11

Date de révision: 12/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

9. 1. 2. Couleur:	incolore
9. 1. 3. Odeur:	caractéristique
9. 1. 4. PH:	Pur à 20°C: 1
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair:	Non déterminé.
9. 1. 7. Limites d'explosivité:	Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):	1,06 +/- 0,02 à 20°C
9. 1. 9. Viscosité:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	Produit hydrosoluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	Non concerné
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	Non Concerné

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
10. 4. Conditions à éviter:	PAS de contact avec les surfaces chaudes.
10. 5. Matières incompatibles:	Ne jamais mélanger avec de l'eau de javel ou de l'hypochlorite de soude.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Ne pas respirer les fumées.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Non Concerné
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Provoque de graves brûlures.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Risque de lésions oculaires graves
11. 2. 4. Ingestion:	graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Ne contient pas de substances connues pour être non-biodégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Non déterminé.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Non déterminé
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non déterminé.
12. 6. Autres effets néfastes:	Données non disponible
12. 7. Information(s) générale(s):	Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
--	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLIVAISSELLE DETARTRANT

Version: 11

Date de révision: 12/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination des déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets)
Arrêté de 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU: 1760
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (contient de l'acide sulfamique)
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14. 3. 2. Groupe d'emballage: III
14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID: 8
14. 3. 4. Code danger: 80
14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales: C9 274
14. 3. 6. Instructions d'emballage: P001 IBC03 LP01 R001
14. 3. 7. Code de restriction en tunnels: E
14. 4. Voies maritimes (IMDG):
14. 4. 1. Classe: 8
14. 4. 2. Groupe d'emballage: III
14. 4. 3. Polluant marin: Non
14. 4. 4. N° FS: F-A, S-B
14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG: 8
14. 4. 6. Instructions d'emballage: P001 LP01
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):
14. 5. 1. ICAO/IATA classe: 8
14. 5. 2. Groupe d'emballage: III
14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA: 8
14. 5. 4. Avis ou remarques importantes: Aéronef passager et cargo
14. 6. Dangers pour l'environnement: Non concerné.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Se référer aux rubriques 7 et 8.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non déterminé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Selon la réglementation européenne sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLIVAISSELLE DETARTRANT

Version: 11

Date de révision: 12/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16. 3. Avis ou remarques importantes: Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

16. 4. Restrictions: Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.

16. 5. Historique:

16. 5. 1. Date de la première édition: 29/07/99

16. 5. 2. Date de la révision précédente: 11/06/14

16. 5. 3. Date de révision: 12/01/18

16. 5. 4. Version: 11

16. 5. 1. Révision chapitre(s) n°: 2-7-8-9-11-14-16